ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1749

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à Éric Besson, pour le groupe socialiste.

M. Éric Besson. Monsieur le Premier ministre, on ne comprend plus grand-chose à la stratégie de votre gouvernement en matière d'emploi.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai !

M. Éric Besson. Dans chaque domaine, on cherche où est la cohérence, où sont les orientations. Prenons l'exemple des emplois aidés et notamment des emplois-jeunes. Vous les avez systématiquement démantelés depuis deux ans et, aujourd'hui, vous tentez de faire croire que vous pourriez reconstruire, en deuxième mi-temps, une partie, une partie seulement de ce que vous avez détruit en première mi-temps.

S'agissant des 35 heures, le Président de la République a dit qu'elles étaient un acquis social et de nombreux experts, y compris de la majorité, nous ont expliqué qu'elles avaient permis de créer environ 350 000 emplois.

Plusieurs députés du groupe UMP. C'est faux !

M. Éric Besson. Dans le même temps, vous les avez chargées de tous les maux et vous les videz progressivement de leur substance sans jamais oser l'assumer.

Je pourrais continuer à évoquer cette longue liste de chantiers ouverts sur lesquels votre gouvernement communique abondamment sans que jamais les actes concrets ne suivent. Pour la réforme de la taxe professionnelle, qui peut dire, monsieur le Premier ministre, où nous en sommes ? S'agissant du plan Borloo, voté hier, un seul député UMP est-il capable de répondre à cette question basique : que va-t-il apporter concrètement à un chômeur à partir du 1er janvier prochain ? (" *Rien !* " *sur les bancs du groupe socialiste.)*

Quelle crédibilité peut-on accorder à un gouvernement qui annonce, de façon improvisée, un contrat de travail intermédiaire non financé et n'ayant fait l'objet d'aucune concertation, le jour même où la majorité accroît la flexibilité du travail ?

Les résultats de cette politique brouillonne sont malheureusement explicites : 200 000 chômeurs de plus depuis votre entrée en fonction et un record pour le chômage des jeunes.

Depuis deux ans et demi, monsieur le Premier ministre, vous annoncez tous les trois mois que ça ira mieux dans six mois. Les acteurs économiques ne comprennent plus grand-chose à votre stratégie, ce qui nuit à l'investissement ; les ménages craignent pour leur avenir, ce qui pèse sur la consommation. Face à ce lourd échec, ma question est simple : avez-vous une politique de l'emploi ? *(" Non ! " sur les bancs du groupe socialiste.)* Et si vous répondez par l'affirmative, pouvez-vous nous l'expliquer simplement ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué aux relations du travail. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.- Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)*

M. Gérard Larcher, *ministre délégué aux relations du travail*. Monsieur le député, s'agissant de notre politique de l'emploi, la meilleure réponse a été donnée hier, avec le vote du plan de cohésion sociale. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.- Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Ce plan, c'est la modernisation du service de l'emploi, c'est la création des contrats d'avenir, qui vont donner une vraie formation à ceux qui sont au RMI ou à l'ASS (" *Non ! " sur les bancs du groupe socialiste)*,

c'est le droit au reclassement, qui met fin à une inégalité fondamentale entre nos compatriotes, qu'ils travaillent dans des entreprises de plus ou de moins de 1 000 salariés.
S'agissant des 35 heures, quel est le constat ? C'est une décision économiquement et socialement contre-productive. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Économiquement parce que, à l'inverse de tous nos concurrents, nous avons réduit le nombre des jours travaillés, mettant ainsi en cause notre compétitivité.
M. Augustin Bonrepaux. Vous cassez tout !
M. le ministre délégué aux relations du travail. Socialement aussi et, sur ce plan-là, nous n'en avons pas encore mesuré tous les ravages. Ainsi, dans les établissements médico-sociaux, la situation est d'ores et déjà très difficile.
Enfin, notre méthode...
M. Augustin Bonrepaux. Vous n'en avez pas !
M. le ministre délégué aux relations du travail. ...est fondée sur le dialogue social. Nous voulons, par le dialogue social, permettre à ceux qui veulent travailler plus de gagner plus, et aux entreprises de répondre aux défis de la compétitivité. Ces réponses, le Premier ministre les apportera après le temps de la concertation *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)* et à la suite des mesures d'assouplissement de 2003. Car il avait rencontré, lui, les partenaires sociaux ; il n'avait pas imposé ces mesures du jour au lendemain par décision autoritaire. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : M. Éric Besson
Circonscription : Drôme (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1749
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : relations du travail
Ministère attributaire : relations du travail

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 décembre 2004
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 décembre 2004